

## Poudre répulsive antiparasitaire Pour chiens, chats, rongeurs et oiseaux - 60 g



Code Article : 14284

Gencod : 8711231142842

Poids net : 60 g

Conservation : 36 mois

- ✓ Contient de la terre de Diatomée
- ✓ Aux extraits de Margosa et Pyrèthre
- ✓ Contre les puces, tiques, poux et moustiques
- ✓ Pratique et sans rinçage

La poudre répulsive antiparasitaire de Beaphar est efficace contre les puces, les tiques, les poux, les acariens et les moustiques. Elle contient deux actifs :

- Des extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium (fleurs de Pyrèdre de Dalmatie), plante connue depuis l'Antiquité pour ses effets répulsifs sur les insectes
- Du Margosa, il provient du Margousier, arbre réputé pour son action contre les insectes et acariens.

Facile et pratique à appliquer, cette poudre est idéale pour protéger les chiens, chats, rongeurs, petits mammifères, oiseaux et poules des infestations parasitaires. Ce produit contient des extraits végétaux, il est possible que des tiques restent accrochées sur les animaux. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses (Piroplasmose...) ne peut pas être exclue. En cas d'infestations massives, il est conseillé de traiter l'environnement de l'animal et l'habitat avec un insecticide de la gamme Vetopure de Beaphar, comme le spray, le pulvérisateur et les diffuseurs automatiques insecticides habitation.

### Conseils d'utilisation :

- *Chiens, chats, rongeurs et petits mammifères* : Appliquer une petite quantité de poudre tout le long du dos de l'animal et frotter à rebrousse-poil pour permettre sa diffusion jusqu'à la peau. Saupoudrer les autres parties du corps, en particulier le ventre et les pattes. La poudre doit entrer en contact avec les puces pour être efficace. Utiliser l'équivalent de deux cuillères à café (environ 8 g) pour les chats et de 1 à 6 cuillères à café pour les chiens selon leur taille (environ 4 g à 24 g). Brosser ensuite le pelage de l'animal pour faire tomber l'excédent de poudre.  
L'efficacité du produit nécessite quelques minutes. En cas d'infestation importante, appliquer le produit 2 à 3 fois par semaine au début puis espacer les applications.
- *Oiseaux et poules* : Appliquer la poudre directement sur l'animal. Saupoudrer 1 g de poudre par kg de poids en insistant sur le bréchet, les cuisses, le dos, la tête et la zone péri-cloacale.  
L'efficacité du produit nécessite quelques minutes. Renouveler l'application 1 à 2 fois par semaine, si nécessaire.

**Composition :** Extrait de Margousier (cas n° 84696-25-3) 20 g/kg, Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits. (cas n° 89997-63-7) 2 g/kg, Mentha pulegium, extraits, Terre de Diatomée, excipients qsp 1 kg.

**Attention :** Peut provoquer une allergie cutanée. Toxicité pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence :** Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter de respirer les poussières. Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Classification biocide : Répulsif TP19).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.